



JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

CONSEILLER TECHNIQUE / FORMATEUR

Date d'entrée en fonction : Immédiatement

Lieu de travail : Montréal

Horaire de travail : 34,5 heures/semaine

Située à Anjou, l'Association de la construction du Québec est le plus important regroupement multisectoriel à adhésion volontaire de l'industrie de la construction au Québec et agit au quotidien avec près de 17 000 entreprises.

Relevant du directeur des Services corporatifs, le conseiller technique / Formateur est la personne de référence en matière d'interprétation et de vulgarisation du contenu des codes, des normes et des règlements qui encadrent la construction.

RESPONSABILITÉS

- Offrir aux entrepreneurs un service d'expertise technique concernant, entre autres, l'interprétation des codes, des normes et des règlements;
- Exercer une veille de façon à être au fait des changements périodiques apportés aux codes, aux normes et aux règlements en vigueur concernant la construction;
- Supporter les entrepreneurs résidentiels dans la gestion de leurs dossiers avec la Garantie de construction résidentielle (GCR);
- Participer à la conception et à la diffusion de formations dans toutes les régions de la province
- Collaborer avec le service de la formation afin de maintenir la fiabilité du contenu du matériel pédagogique;
- Rédiger et maintenir à jour des fiches techniques (conception et rédaction) sur la science du bâtiment et sur les exigences des codes de construction et des normes applicables;
- S'assurer de la diffusion des documents techniques à travers les différents médiums de l'ACQ;
- Représenter l'ACQ sur diverses tables consultatives en science du bâtiment et sur les codes, normes et règlements;
- Supporter la direction générale ainsi que les autres directions en offrant du conseil technique pour le traitement des dossiers qui le requièrent;
- Supporter les directeurs généraux des associations régionales sur le volet informatif relatif aux codes et normes de construction. Assurer un support technique au service d'inspection et au service de la conciliation de Qualité Habitation et des garanties PGA dans l'interprétation des codes et règlements applicables ou dans l'analyse des rapports d'experts qui leur sont soumis;
- Participer à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'ACQ.

EXIGENCES

- Le candidat recherché est architecte, ingénieur ou technologue professionnel ayant 5 ans d'expérience dans le domaine de l'expertise technique et de l'analyse des codes;
- Être membre en règle de l'Ordre des technologues professionnels du Québec et détenir un permis d'exercice valide pour l'année en cours;
- Maîtrise du français (essentiel);
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule pour les déplacements requis à l'extérieur (formations, comités, etc.);



HABILETÉS

- Très bonnes connaissances du Code de construction et de son application;
- Bonnes connaissances des lois et règlements applicables pour la construction industrielle, commerciale, institutionnelle et résidentielle;
- Très bonnes connaissances des méthodes de construction et des problématiques les plus souvent rencontrées;
- Bonnes connaissances pratiques en rénovation;
- Être un communicateur doté d'un haut savoir-faire dans la vulgarisation des connaissances techniques;
- Démontrer de grandes habiletés au travail en équipe;
- Faire preuve d'écoute;
- Avoir une facilité à dialoguer.

ATOUTS :

- Dessin assisté par ordinateur (Illustrator, Autocad ou autre);
- Connaissances de l'écoconstruction.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire variera selon les compétences et l'expérience, et ce, conformément à l'échelle prévue pour la classe. De plus, l'ACQ offre un régime d'avantages sociaux des plus concurrentiels, dont sa participation à un régime de retraite simplifié, la possibilité de travailler selon un horaire flexible ou compressé durant l'année et de bénéficier de quatre semaines de vacances par année .

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE À :
ressourceshumaines@prov.acq.org

Visitez la section « Carrières » de notre site WEB à l'adresse suivante : www.acq.org

L'ACQ souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte seulement.

Nous remercions tous les postulants pour leur intérêt à l'égard de ce poste. Toutefois, seuls les candidats retenus seront contactés.

acq.org